



*Signataire : Stefan Balaban*

*Date de dépôt : 2 mai 2024*

## **Question écrite**

### **Bonus variable aux SIG et grands établissements LOIDP**

Cette semaine nous avons appris que le directeur général des SIG aurait touché son plein bonus contractuel pour 2023, malgré la crise de la surfacturation dont il avait connaissance depuis 2018. Nous souhaitons donc obtenir des réponses aux questions suivantes :

- 1) Est-ce que le bonus contractuel pour 2023 du directeur général des SIG est le montant total ou partiel, diminué en fonction de la crise aux SIG ? Qu'en est-il des autres membres de la direction générale des SIG, direction par direction ?***
- 2) Pour les grands établissements LOIDP qui ont un système de bonus variable, veuillez nous indiquer quel est le bonus maximum et quel a été le bonus accordé pour les cinq dernières années, direction par direction au sein de chaque direction générale concernée.***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses à nos questions.